



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



HAVA'I

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ÎLES SOUS LE VENT



www.comcomhauai.com

ATTENTION ÇA DÉBORDE !!

LE PLUS BEAU DÉCHET
SERA TOUJOURS CELUI
QU'ON NE CRÉE PAS...

CHAQUE JOUR, ENSEMBLE,
RÉDUISONS NOS DÉCHETS !



LA COMCOM S'OCCUPE DU RESTE...



sommaire général

Section 1	3
2024 : Feu vert pour le CET	
CET : tous les voyants sont au vert	4
Interview : Teva Guillain, Directeur général des services	6
L'activité de la ComCom en 10 chiffres-clés	8
Section 2	9
2024 : Tour d'horizon	
L'actu en bref, ça s'est passé en 2024	10
Panorama de la ComCom en 2024	14
· Raiatea	15
· Taha'a	16
· Huahine	17
· Maupiti	18
Section 3	19
2024 : Bilans	
Les comptes 2024 en un clin d'œil	20
Le bilan social	24
Les visages de la ComCom	26
Gardons le contact !	28



Chers abonnés, chers partenaires,

C'est avec une certaine satisfaction qu'il m'est donné d'ouvrir ce rapport d'activité 2024 de la ComCom Hava'i. Au moment où j'écris ces lignes, des travaux de carottage sont en cours sur le site qui accueillera, à l'horizon 2029, le grand centre d'enfouissement technique de l'île de Raiatea, et derrière lui les CET de chacune des îles Sous-le-Vent. L'objectif, intact depuis le début de ma mandature à la tête de la communauté de communes des Raromatai, reste évidemment d'expertiser, de mesurer... pour calibrer jusqu'au plus fin détail. Et, in fine, livrer bientôt des installations à la pointe de la sécurité environnementale et, par bien des aspects, de dépasser même les obligations réglementaires les plus exigeantes.

**« Pour les générations futures,
2024 restera comme l'année
qui a validé la meilleure option »**

Oui, 2024 restera pour les générations futures, l'année qui a validé la meilleure option en termes de traitement et de stockage de déchets. Pour Raiatea, mais aussi pour l'ensemble des communes de la ComCom

qui lui emboîteront le pas. Cette option, c'est celle du CET de Faaroa, désormais approuvée par la Direction de l'environnement et largement soutenue par le Pays, son Président et son ministre de l'environnement que je tiens ici à saluer.

Tous ont été sensibles au sérieux du dossier porté par mes équipes et moi-même depuis de longues années. Et tous ont pu voir dans ce pharaonique et beau projet que toutes les preuves de sérieux, de maturité, de sécurité et de faisabilité étaient désormais apportées et indiscutables.

Les différentes visites officielles ont, tout au long de l'année 2024, démontré que le Pays, tout en s'attachant à écouter la population, a surveillé la bonne marche réglementaire et sécuritaire du projet, en apportant un soutien plein et entier à ce grand projet...

Satisfaction, oui, de voir en 2024 ce CET enfin se concrétiser, au bénéfice de tous nos administrés, et sans rien concéder à la beauté et à la vitalité de nos îles, de notre terre si précieuse.

*Cyril TETUANUI
Président de la Communauté de
Communes Hava'i*



2024

Feu vert pour le CET

SECTION 1



CET

Tous les voyants sont au vert



INTERVIEW Teva GUILLAIN,
Directeur général des services



2024

L'activité de la ComCom
en 10 chiffres-clés

CET : tous les voyants sont au vert



UN PROJET DE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE EST PAR DÉFINITION UN PROJET DE LONGUE HALEINE. À RAIATEA, SES PREMIÈRES ESQUISSES TROUVENT MÊME LEUR SOURCE AUX ORIGINES DE LA COMCOM HAVA'I. MAIS SANS CONTESTE, 2024 A MARQUÉ L'ABOUTISSEMENT DE CETTE LONGUE COURSE DE FOND. GRÂCE NOTAMMENT AU SOUTIEN ESSENTIEL DU PAYS, FINANCIER AUTANT QUE SYMBOLIQUE... 2024, OÙ L'ANNÉE QUI A VU LE « SIMPLE » PROJET DEVENIR RÉALITÉ.

Rappel des faits

Déjà, 2023 avait apporté son lot de signaux encourageants. Notamment lorsqu'au mois de juillet, le Président du Pays Moe-tai Brotherson était venu en personne pour soutenir le projet de centre d'enfouissement technique (CET) de Raiatea. C'est seulement quelques jours après sa visite que paraissait au Journal Officiel l'arrêté autorisant la Communauté de communes Hava'i à installer et exploiter un CET à Faaroa, commune de Ta-putapuatea. En octobre 2023, le Direction de la construction et de l'aménagement venait boucler le parcours administratif du CET de Raiatea en validant le permis de construire sollicité par la CCH...

2024 : Feu vert

Entre le projet et sa réalisation, restait néanmoins un chapitre majeur à boucler : celui de son financement. Et, là non plus, la réponse du Pays ne s'est pas fait attendre. Par la voix de son ministre de l'environnement, Monsieur Taivini Teai, le gouvernement de Polynésie avait souhaité porter la nouvelle au sein même du

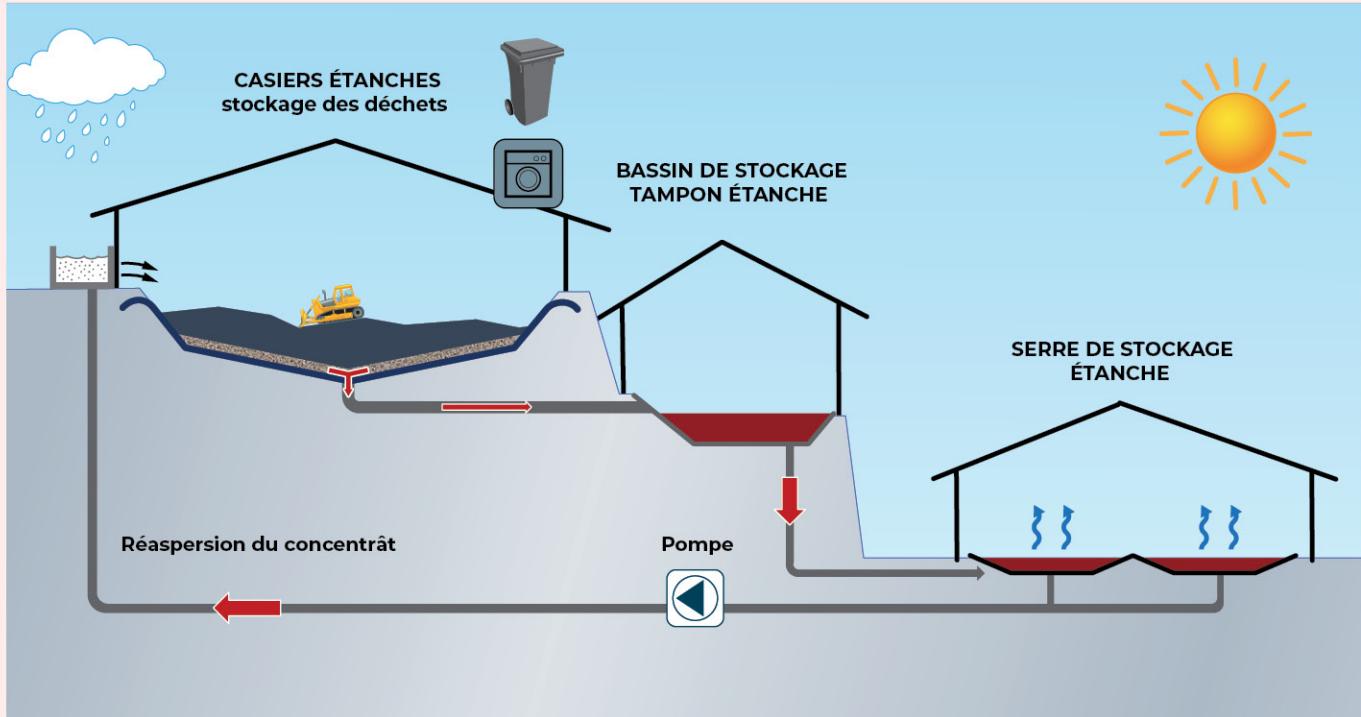
**Coût total :
1 097 947 293 XPF TTC**

Conseil communautaire réuni le 7 mars 2024 à Tevaitoa : « Le président a décidé de soutenir *pleinement le financement de ce projet* », avait assuré Taivini Teai devant le Président de la ComCom et ses élus.

Une enveloppe de plus d'un milliard de francs
Fruit de longues tractations, le plan de financement du CET de Raiatea a donc été bouclé toute fin 2024. Étape majeure pour le projet, de loin le plus coûteux de l'histoire de la Communauté de communes des Raromatai. Un projet à près d'un milliard de francs, qui a nécessité un montage financier tout aussi inédit. Ainsi, le Pays a tenu ses promesses en finançant 67,66 % (742 MF) de l'enveloppe à travers la DDC, la délégation pour le développement des communes. Au final et comme il s'y était engagé, c'est donc le Pays qui porte très significativement le projet, suivi de la CCH elle-même avec 20 % de l'enveloppe (219 MF), ainsi que de l'ADEME, l'agence de la transition écologique, à hauteur de 12,34 % (135 MF) avec un coût total de 1 097 947 293 XPF TTC.



PRINCIPES D'UN CENTRE D'ENFOUSSEMENT TECHNIQUE



OBJECTIFS : SECURITÉ & TRANSPARENCE

Tout au long du projet, la CCHava'i a fait de la sécurité et de la transparence ses fers de lance. Depuis la validation de l'option du CET, en passant par le choix du site d'implantation jusqu'aux précautions techniques de l'ouvrage... se sont écoulées une dizaine d'années ! 10 ans au rythme de dizaines d'études, de nombreuses navettes entre les services de la DIREN et ceux de la ComCom, encadrés par les bureaux d'études sélectionnés pour leur pertinence sur le sujet.

Et ce n'est pas fini, l'étude géotechnique finale, dite « G2PRO », ainsi qu'un état des lieux précis de la présence de la fourmi de feu en vallée de Faaroa sont en cours. Objectif : faire en sorte que le CET soit à la pointe de ce qui se fait de mieux et de plus sûr. La pose de la première pierre est prévue pour 2029.

INFORMER ET CONSULTER LA POPULATION

Consciente que les centres d'enfouissement techniques de Raiatea et des autres îles de la CCH nécessitent une information claire et l'adhésion du plus grand nombre, la ComCom souhaite, tout au long de la réalisation de ces grands projets et au-delà, mettre en place des outils de communication et de consultation efficents. Cela passera notamment par la création d'un « comité de suivi », réunissant élus et associations. « Il faut faire entendre haut et fort que l'on est conscient des nécessités environnementales et qu'on a besoin de ce CET », pointait notamment Taivini Teai, le ministre de l'environnement, lors de son déplacement à Tumaraa en mars 2024, « Et ce, pour éviter de polluer nos vallées et nos lagons », avait-il martelé.



"En soutenant le CET de Raiatea, le Pays valide la stratégie de la ComCom"

L'ANNÉE 2024 AURA ÉTÉ LARGEMENT DOMINÉE PAR LES DIFFÉRENTS PROJETS DE CET DANS LES RAROMATAI POUR LA CCH ET EN PREMIER LIEU PAR CELUI DE RAIATEA. RETOUR SUR UNE ANNÉE RICHE EN AVANCÉES AVEC TEVA GUILLAIN, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA COMCOM.

Teva, vous portez avec vos équipes le projet d'implantation d'un Centre d'enfouissement technique à Raiatea depuis votre prise de poste, en 2014. En quoi peut-on dire que 2024 aura été celle des plus grandes avancées ?

Sous l'égide du président Cyril Tetuanui, on est convaincu depuis longtemps maintenant que l'option d'un centre d'enfouissement technique est la meilleure option pour Raiatea et pour chacune des îles rattachées à la ComCom. Au fil des ans, le dossier a mûri, s'est précisé et dispose désormais de tous les feux verts réglementaires, et bientôt financiers. Deux éléments majeurs ont fait que 2024 a scellé cette option : le Pays et l'Etat ont pris la mesure de l'urgence pour Raiatea de trouver une solution pérenne, d'une part, et ils ont compris également que le CET était la solution la plus efficace et sûre, d'un point de vue environnemental autant qu'économique.

En quoi l'appui du Pays est-il si crucial ?

À plein d'égards... À travers la validation de la DIREN, d'une part, qui a approuvé notre projet et ses modalités techniques et précautions environnementales. D'un point de vue symbolique aussi : dans le cadre de projets clivants comme celui d'un CET, il a été très important pour nous de recevoir, à plusieurs reprises durant l'année 2024, les soutiens appuyés et sans concession de Monsieur Brotherson et de son ministre de l'environnement, Taivini Teai. Et puis, et ce n'est pas un détail... sur l'aspect financier. En s'enga-

Retour sur une année bien remplie pour la ComCom, avec son DGS, Teva GUILLAIN.

geant à financer 67,66 % des installations, le Président du Pays nous a apporté la preuve non seulement de son soutien, mais de son adhésion

pleine et entière à l'option du CET... et nous lui en sommes très reconnaissants. Ainsi, en soutenant le CET de Raiatea, le Pays valide en 2024 la stratégie de la ComCom en matière de traitement des déchets, sous réserve cependant que la Comcom adopte une réelle stratégie de communication sur ce sujet sensible.

Justement, on sent que le projet suscite toujours une certaine crainte dans la population. Comment rassurer ?

C'est vrai, mais il faut quand même noter qu'à la suite de la parution de l'arrêté 5932 au Journal officiel, en juillet 2023, les associations n'ont pas usé de leur droit de recours. En termes d'administration aussi, le silence vaut consentement et le projet de CET n'est plus attaquant. Pour autant, nous restons attentifs aux craintes qui continuent de s'exprimer ça et là et il est de notre devoir de rassurer et d'informer. Cela continue d'être fait sur la forme, en privilégiant toujours le dialogue et l'écoute, et continuera de se faire tout au long de la construction, via des commissions citoyennes qui pourront progressivement accompagner toutes les grandes étapes de la réalisation. Mais également sur le fond, en privilégiant dès que cela est possible les options les plus sûres en termes d'impact visuel et environnemental.



Sur ce dernier point, quelles précautions ont justement été prises ?

Sur un tel projet, la loi est vraiment très rigoureuse et prend en compte l'expérience acquise lors d'autres mises en place similaires. En ce qui concerne le CET de Faaroa, cela s'appuie sur une multitude d'études de sol et d'impact environnemental. Nous avons même surpassé ces normes réglementaires en intégrant des mesures non obligatoires comme la couverture intégrale des installations pour prévenir l'accumulation de lixiviat, le liquide provenant de la décomposition des ordures domestiques. Dans notre CET, il sera limité à son strict minimum et traité en circuit fermé, pour éviter tout risque de contamination des sols et des cours d'eau. De plus, nous avons largement sensibilisé au tri sélectif et continuerons de le faire pour limiter, autant que possible, la présence de déchets recyclables, organiques et dangereux dans le CET. D'autres campagnes de communication d'ampleur sont d'ores et déjà lancées...

Figure de proue de la ComCom, le CET de Raiatea fait que l'on parle moins des autres projets de CET, notamment à Maupiti, à Huahine... Où en sont ces autres projets ?

Ces projets sont également en bonne voie, dans le sens où toutes les études de recherches de sites, de sols et de faisabilité d'implantation de CET ont été réalisées et achevées en 2024. Il ne reste plus qu'à partir à la recherche de toutes les autorisations administratives, techniques et financières.

Au delà de la thématique des déchets, les attentes des administrés sont fortes sur la gestion des animaux errants et dangereux... Quelles ont été les avancées en la matière ?

Une belle avancée car enfin, en 2024, on peut s'estimer heureux d'avoir sélectionné un site par île en vue d'y implanter une fourrière. Cependant, nous restons tributaires de la décision du Pays de nous affecter les parcelles publiques identifiées pour ces projets qui ont une importance légale, sécuritaire et d'hygiène pour la population canine. Une fois les affectations obtenues, nous pourrons aller chercher les autorisations administratives, techniques et financières exigées.



L'activité de la ComCom en 10 chiffres-clés



40

C'est le nombre d'agents répartis sur les 6 communes de la CCH : Uturoa, Tumara'a, Taputapuatea, Huahine, Taha'a et Maupiti, soit 0,1 agent pour 100 habitants.



2439 fcfp

C'est le coût moyen en carburant que nécessite le ramassage d'une tonne de déchets.



25249

C'est le nombre d'habitants répartis sur le périmètre de la ComCom, à savoir les îles de Raiatea (12388), Taha'a (5296), Huahine (6263) et Maupiti (1302).



4753 Tonnes

C'est la quantité totale de déchets collectés sur un an (recyclables et encombrants compris), dont 3600 tonnes d'ordures ménagères non recyclables. Raiatea représente, à elle seule, 66% du gisement total avec quelque 3131 tonnes.



7293

C'est le nombre d'abonnés enregistrés en 2022.



101 Tonnes

C'est le poids total des DMS (Déchets ménagers spéciaux) collectés en 2022 sur l'ensemble de la ComCom. Il s'agit principalement des huiles usagées, batteries et piles, dont le fret et le traitement sont ensuite pris en charge par le Pays.



12000 fcfp

C'est le montant de la redevance annuelle d'enlèvement des déchets, à l'exception de Maupiti et Raiatea secteur 2, dont les tarifs sont en cours d'uniformisation.

68%

C'est une estimation du taux de captage des déchets recyclables traités par la CCH. Cela signifie que sur 10 déchets recyclables, 3 échappent encore au tri. Chiffre qui devrait être sensiblement amélioré grâce aux nouvelles modalités de collecte en porte à porte décidées fin 2022 et mises en place de manière expérimentale à Raiatea courant 2023.



6661 Km

C'est la distance moyenne parcourue par l'ensemble de la flotte de la ComCom sur tout son périmètre en une journée de collecte.



178 Tonnes

C'est le poids total des déchets recyclables collectés et envoyés à Fenua Ma à Tahiti, avant export à l'étranger pour valorisation.





2024

Tour d'horizon

SECTION 2



**L'actu en bref,
Ça s'est passé en 2024**



**Panorama,
la carte de la CCH en 2024**

- RAIATEA
- TAHAA
- HUAHINE
- MAUPITI





L'essentiel de l'**ACTU**



UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE... MINISTÉRIEL

C'est un conseil communautaire un peu spécial qui s'est tenu le 7 mars au siège de la ComCom à Tevaitoa. Invités de marque, le ministre de l'environnement Monsieur Teai Taivini et son conseiller Romain Chancelier avaient fait le déplacement express afin de participer à une présentation du projet de centre d'enfouissement technique de Raiatea.



Sensibles aux précautions environnementales encadrant strictement les futures installations du CET, tous deux se sont montrés favorables à sa construction rapide. « Le Président a décidé de soutenir à 100 % (...) ce projet. Je suis ici pour dire que l'on soutient ce projet ». « Il faut faire entendre haut et fort que l'on est conscient des nécessités environnementales et que l'on a besoin de ce CET », a tenu à rassurer le ministre. Il pense à la création d'un comité de suivi intégrant notamment les associations de protection de l'environnement comme la FAPE et Vai Ava, « pour que l'on travaille tous en transparence », avait insisté le ministre.



D3E : UN TOUR DE L'ÎLE HISTORIQUE À RAIATEA

Les D3E, ce sont les déchets d'équipements électriques et électroniques, des déchets à haut risque, potentiellement très polluants (batteries, plastiques, métaux...) L'arrêt de la collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques en 2022 avait entraîné leur accumulation, notamment dans les foyers.



Aidée par le Pays via la DIREN et la mise à disposition du Tahiti Nui VIII, la CCH a donc lancé en 2024 deux grandes collectes de D3E sur l'ensemble des communes de l'île. Tumaraa a ouvert le bal du 22 au 24 juillet, suivie de Uturoa, les 13 et 14 août, pour terminer en beauté avec la commune de Taputapuatea du 9 au 11 septembre.

Une deuxième tournée a même été organisée en octobre pour Tumaraa, en novembre, pour l'enlèvement de carcasses de voitures au niveau de chaque île avec l'aide du Tahiti Nui VIII selon un quota bien défini pour reprendre en janvier 2025 avec Uturoa et terminer avec Taputapuatea en février 2025 (sur la base des crédits de 2024).

L'opération a été menée tambour battant et a remporté un franc succès auprès de toute la population.





L'actu en bref ça s'est passé en 2024

LE TRI : GRANDE CAUSE 2024

L'opération d'envergure, financée par le Haut-commissariat et par la CCH, s'est étalée sur tout le second semestre 2024 et jusqu'à début 2025. Pour la douzaine de jeunes issus de toutes les îles de la ComCom, la mission « Messagers du tri » consistait à frapper à toutes les portes de tous les foyers de la CCH pour sensibiliser au tri sélectif et au zéro déchet.

Deux jours de formation avaient pu permettre à ces « messagers du tri » de prêcher la bonne parole dans leur île, notamment animés par des « Ambassadeurs de l'environnement » en or : Rava Sachet et Kihī Tuiho (de la TSP), Matahari Bousquet (Miss Tahiti 2019) et Tane Teaniniuraitemoana (candidat à l'élection Mister Tahiti 2024), tous deux très investis dans la cause environnementale.

Leur mission s'est terminée dans les écoles des îles Sous-le-Vent où les plus jeunes ont pu être sensibilisés et éduqués à l'importance et à l'urgence du tri, mais aussi à la nécessaire diminution de notre production de déchets.



TRIONS MIEUX, RECYCLONS +

Réalisé dans le cadre de la mission des « messagers du tri », la ComCom a réalisé un guide complet à destination des ménages pour mieux diffuser les bonnes pratiques en termes de gestion des déchets domestiques.

Que faire des ses huiles usagées ? Quelle destination pour les piles, ou encore les restes alimentaires ?

À chaque question sa réponse, dans ce guide ludique et pédagogique, présenté dans tous les foyers visités par les services civiques de la CCH, et à télécharger sur notre site web !





L'essentiel de l'**ACTU**



ANIMAUX ERRANTS OU DANGEREUX : TOUS RESPONSABLES

« Votre chien, votre responsabilité », un message clair, pour une urgence absolue : limiter au maximum la divagation des animaux domestiques. Et, au premier chef, les chiens, responsables chaque année de dizaines d'accidents. C'est le mot d'ordre affiché en lettres capitales sur les flyers distribués dans les communes de la ComCom : RESPECT de nos animaux et de nos voisins - SÉCURITÉ de nos quartiers - CONFORT dans notre vie quotidienne.

Rappelons que la Communauté de communes a poursuivi, en 2024, ses projets de création de fourrières animales sur chacune des îles de son périmètre de compétence.



DESSERTE MARITIME : LA COMCOM PASSE LA MAIN

L'attribution des licences de navigation aux professionnels du transport maritime (fret et passagers) avait intégré le champ de compétences de la Communauté de communes en 2016. Elle concernait exclusivement les compagnies ayant pour base les îles du périmètre de la CCH, à savoir Raiatea, Taha'a, Huahine et Maupiti. La ComCom Hava'i avait ainsi délivré ses premières licences d'exploitation dès 2023 avec un objectif : assurer la desserte effective des marchandises et des personnes, tout en atténuant les effets de l'enclavement et de l'éloignement de ses communes.

Cependant, obéissant à un souci de précautions financières et techniques, la communauté de communes Hava'i s'est mis d'accord avec l'État et le Pays pour restituer cette compétence transport communal aux communes et indirectement à la DPAM, le Pays étant compétent en matière de desserte maritime inter-îles.

Cette décision de retirer la compétence "transport entre les îles" a été actée en décembre 2024 pour un effet à compter du 1^{er} janvier 2025. Elle a été remplacée par une compétence nouvelle : "Assistance à maîtrise d'ouvrage dans les domaines de la gestion des animaux errants et de la gestion des déchets".





CARTON PLEIN POUR LA DÉCHETTERIE MOBILE

Le constat était sans appel... C'est en octobre 2024 que la CCH a procédé à son tout premier essai pilote. L'idée : plutôt que de déposer ses encombrants en bord de route comme cela était pratiqué jusque-là, les habitants de Tumaraa étaient invités à déposer leurs déchets encombrants (vieux matelas, bois de construction, ferraille...) dans un lieu unique.

Sur place et pendant 2 jours, une rampe entourée de bennes mono-matériau pour un tri le plus précis possible ! Le samedi 12 octobre, les neufs bennes de 12m³ mobilisées par la ComCom étaient toutes remplies et prêtes à rallier Tahiti via le Tahiti Nui VIII.

Un succès sans conteste pour cette première opération et, surtout, un ÉNORME progrès, quand on sait que jusqu'alors l'essentiel des déchets encombrants était encore enfoui...

La CCH a, par la suite, procédé à l'achat de sa propre déchetterie mobile, qui pourra ainsi parcourir toutes les îles de son périmètre tout au long de l'année...



LA POPULATION SONDÉE SUR LES DÉCHETS

Le STPGD, pour « schéma territorial de prévention et gestion des déchets de la Polynésie française ». C'est le document cadre devant définir les orientations pour la gestion des déchets pour les années à venir pour tous les archipels.

Ce document présente les grands enjeux de la production des déchets à l'échelle de Tahiti et ses îles et, surtout, précise les pistes privilégiées pour leur traitement. La population était invitée à donner son avis.



DES SÉNATRICES EN VISITE À LA COMCOM

Le 24 octobre 2024, le président de la Communauté de communes HAVAÏ et du SPCPF Cyril Tetuanui, accompagné du maire de Taputapuatea Thomas Moutame ainsi que de son Directeur général des services Teva Guillain, recevaient au siège de Tevaitoa une visite très spéciale : celle de la délégation sénatoriale aux outre-mer.



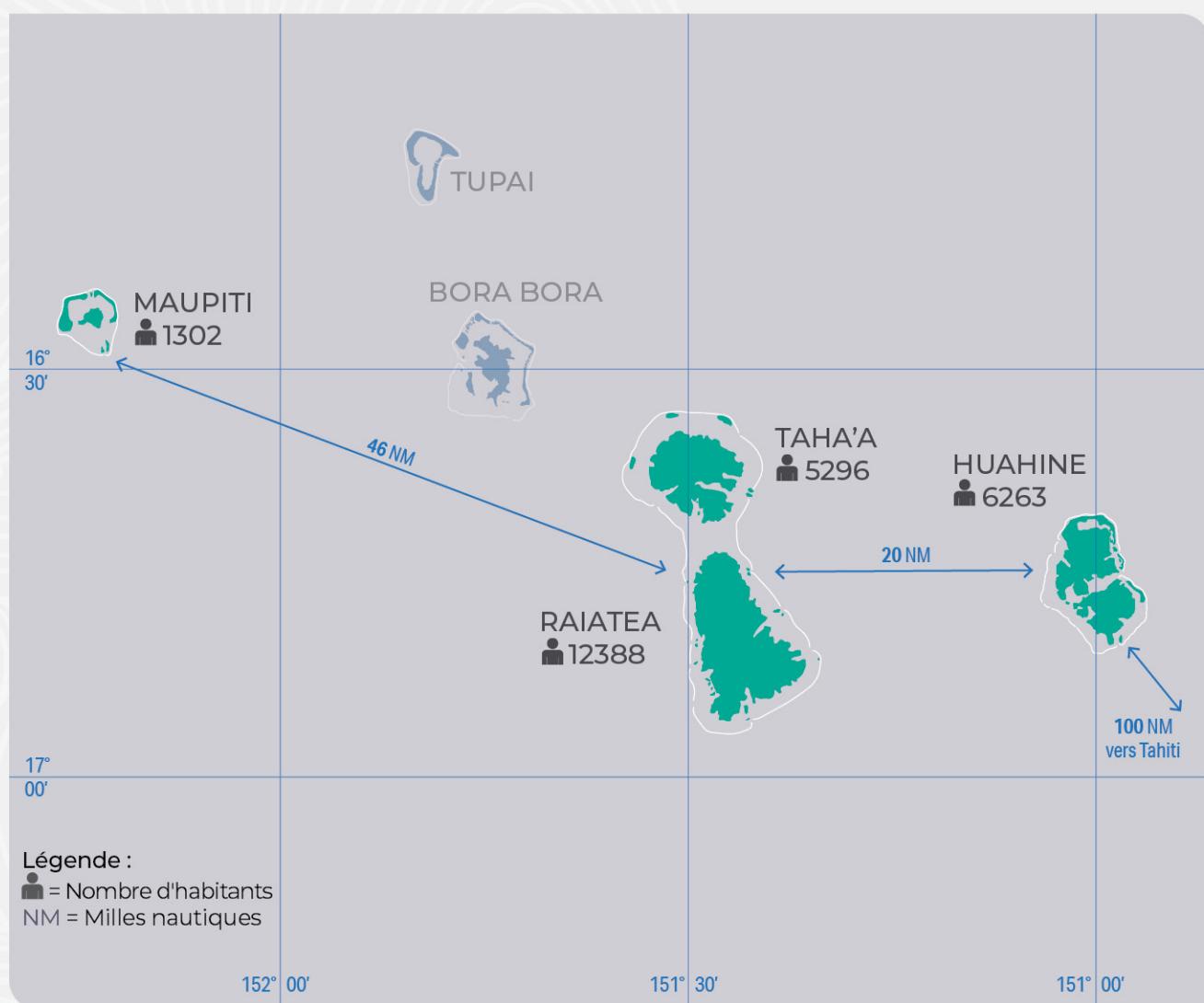
Pas moins de quatre sénatrices avaient fait le déplacement dont, évidemment, la sénatrice de Polynésie française Madame Lana Tetuanui. Objectif de cette réunion de travail d'un peu plus d'une heure : mieux appréhender les réalités des communes polynésiennes et leurs besoins. Une étape vitale, notamment dans le cadre des grandes orientations à venir en termes de collecte et de traitement des déchets, dans lesquelles communes et intercommunalités vont jouer un rôle central, à l'instar notamment du projet de CET de Raiatea.



La CCH île par île

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAVA'I DES ÎLES SOUS-LE-VENT RASSEMBLE QUATRE ÎLES, CHACUNE DISTANTE D'ENVIRON 20 MILLES NAUTIQUES. ENTRE SES EXTREMITÉS OCCIDENTALES ET ORIENTALES, DE HUAHINE À MAUPITI, LA CCH S'ÉTEND SUR PLUS DE 150 KM ! AVEC, ÉVIDEMMENT, DES SITUATIONS QUI DIFFÈRENT SENSIBLEMENT D'UNE ÎLE À UNE AUTRE. EN VOICI, POUR CHACUNE D'ELLES, LE PORTRAIT ROBOT REALISÉ EN 2022.

LES ÎLES SOUS-LE-VENT : un vaste territoire





RAIATEA



LES MOYENS HUMAINS

20 agents dont :

1 DGS • 1 responsable des ressources/régisseur suppléant
1 chargée de projets • 1 assistant de gestion
1 secrétaire comptable/régisseur principal
1 chef d'équipe • 3 chauffeurs-éboueurs PL
2 éboueurs-chauffeurs PL • 1 chauffeur-éboueur VL
6 éboueurs • 1 ouvrier • 1 agent technique



LES MOYENS TECHNIQUES

1 camion BOM 14 m³ (2020)
1 camion grue ampliroll avec 9 bennes amovibles de 12 m³ (2020)
1 camion BOM 12 m³ (2010) • 1 camion BOM 12 m³ (2013)
1 camion BOM 7 m³ (2020) • 1 tractopelle hydromek (2020)
1 camionnette 3 m³ (2017) • 1 voiture 4x4 benne basculante (2016)



LES INFRASTRUCTURES

1 siège technique à Tevaitoa avec bureaux, vestiaires et réfectoire
1 centre administratif à l'horizon 2026 (Uturoa)
2 dépotoirs : un à Uturoa fermé en 2022 et un dépotoir à Avera



LES USAGERS

UD 3256

UND 182

LES GISEMENTS ANNUELS DE DÉCHETS À RAIATEA (en tonnes)

Gisement tonnes/an	OM	Verre	Encombrants	Bouteilles plastique	Cannettes /conserves	Biodéchets	DMS	DV	TOTAL
Taputapuatea	886	49	214	24	26		20	1252	1240
Tumaraa	658	36	159	18	19	21	15	930	905
Uturoa	666	51	226	15	13		15	916	986
TOTAL	2210	136	599	57	58	21	50	3097	6228

Légende : **OM** = Ordures ménagères • **BIO DECHETS** = déchets organiques (restants alimentaires), collectés sur les communes de Tumara'a et de Taputapuatea • **DMS** = Déchets ménagers spéciaux • **DV** = Déchets verts

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

- Enquêtes publiques réalisées en juillet 2018 et octobre 2022
- Autorisations d'exploitation et de construction obtenues en juillet et octobre 2023

TAHA'A



LES MOYENS HUMAINS

7 agents dont :

- 1 référent d'équipe
- 1 secrétaire
- 1 chauffeur-éboueur PL
- 1 éboueur-chauffeur PL
- 2 éboueurs
- 1 agent de tri reconnu travailleur handicapé



LES MOYENS TECHNIQUES

- 1 camion BOM 12 m³ (2016)
- 1 camion grue ampliroll avec 1 benne amovible de 12 m³ (2020)
- 1 camion BOM 7 m³ (2020)
- 1 camionnette 3 m³ benne basculante (2024)



LES INFRASTRUCTURES

- 1 hangar de tri couvert
- 1 bureau loué à la commune (Patio)
- Vestiaires et réfectoire partagés avec la commune (Parc à matériel)
- 1 dépotoir situé à Patio



LES USAGERS

UD 1722
UND 20

LES GISEMENTS ANNUELS DE DÉCHETS À TAHA'A (en tonnes)

Gisement tonnes/an	OM	Verre	Encombrants	Bouteilles plastique	Cannettes /conserves	DMS	DV	TOTAL
TOTAL Taha'a	937	53	226	18	19	NC	1324	2598

Légende : OM = Ordures ménagères
DMS = Déchets ménagers spéciaux
DV = Déchets verts

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

- Site identifié
- Étude de faisabilité réalisée



HUAHINE



LES MOYENS HUMAINS

9 agents dont :
1 référent d'équipe
1 secrétaire
3 chauffeurs-éboueurs PL
1 éboueur-chauffeur PL
1 chauffeur-éboueur VL
2 éboueurs



LES MOYENS TECHNIQUES

1 camion BOM 12 m³ (2016)
2 camions BOM 7 m³ (2020)
1 camion grue ampliroll avec 1 benne amovible de 12 m³ (2020)
1 camionnette 3 m³ benne basculante (2024)



LES INFRASTRUCTURES

1 bureau avec vestiaires et réfectoire
1 centre de tri
1 dépotoir situé à Fare



LES USAGERS

UD 1747
UND 74

LES GISEMENTS ANNUELS DE DÉCHETS À HUAHINE (en tonnes)

Gisement tonnes/an	OM	Verre	Encombrants	Bouteilles plastique	Cannettes /conserves	DMS	DV	TOTAL
TOTAL Huahine	1109	64	61	11	11	25	1566	2847

Légende : OM = Ordures ménagères
DMS = Déchets ménagers spéciaux
DV = Déchets verts

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

- Site identifié
- Étude de faisabilité réalisée



MAUPITI



LES MOYENS HUMAINS

4 agents dont :
 1 référent d'équipe
 1 secrétaire
 2 éboueurs-chauffeurs



LES MOYENS TECHNIQUES

1 camion BOM 4X4 5 m³ PL



LES INFRASTRUCTURES

1 bureau mis à disposition par la commune
 1 site de tri
 1 dépotoir



LES USAGERS

UD 266
 UND 26

LES GISEMENTS ANNUELS DE DÉCHETS À MAUPITI (en tonnes)

Gisement tonnes/an	OM	Verre	Encombrants	Bouteilles plastique	Cannettes /conserves	DMS	DV	TOTAL
TOTAL Maupiti	230	12	56	2	2	5	326	633

Légende : OM = Ordure ménagère
 DMS = Déchets ménagers spéciaux
 DV = Déchets verts

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

- Site identifié
- Étude de faisabilité réalisée





SECTION 3

2024 : Bilans



Les comptes 2024 en un clin d'œil



Le bilan **social**



Les visages de la ComCom



Gardons le **contact** !



Les comptes 2024

en un clin d'oeil



COMPTE CONSOLIDÉS

BAOM + BUDGET GÉNÉRAL	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAUX
RECETTES 2024	691 899 443 XPF	171 745 624 XPF	863 645 067 XPF
DEPENSES 2024	537 510 009 XPF	86 969 431 XPF	624 479 440 XPF
RÉSULTATS	154 389 434 XPF	84 776 193 XPF	239 165 627 XPF

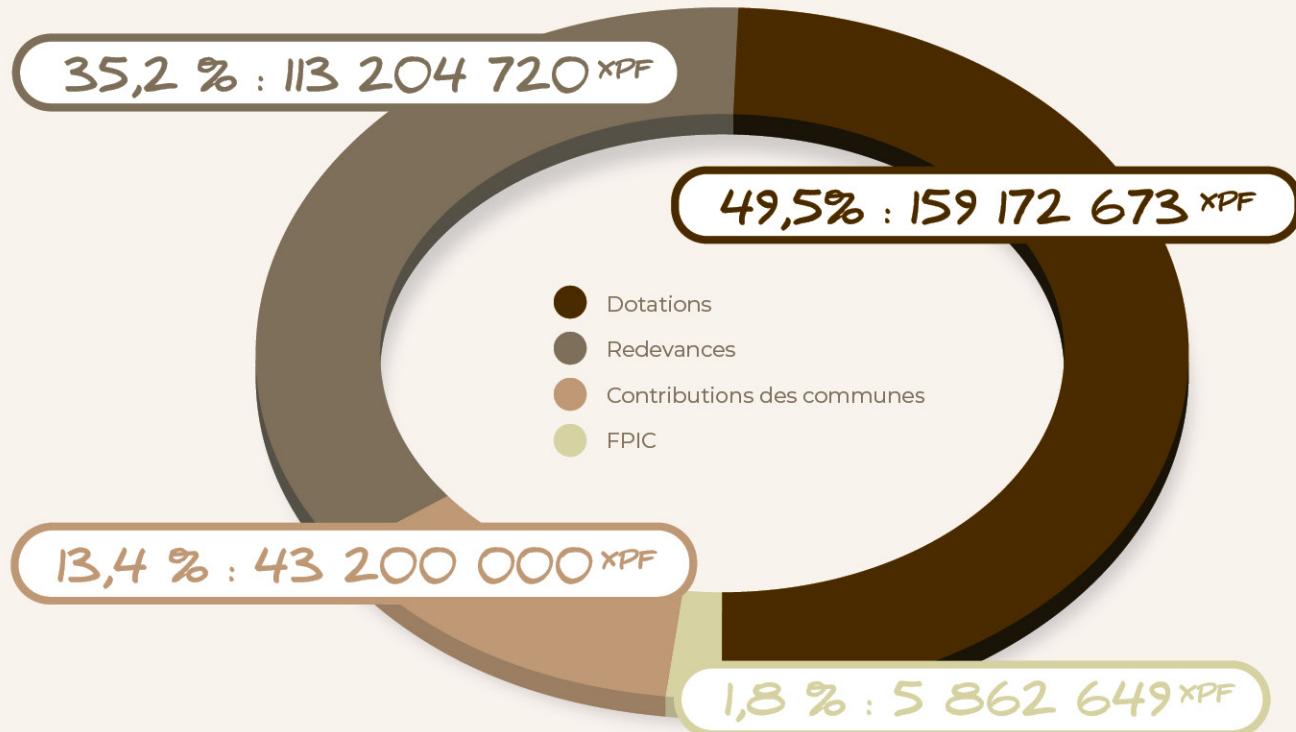
BAOM	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAUX
RECETTES 2024	381 468 289 XPF	150 235 624 XPF	531 703 913 XPF
DEPENSES 2024	283 582 823 XPF	75 227 259 XPF	358 810 082 XPF
RÉSULTATS	97 885 466 XPF	75 008 365 XPF	172 893 831 XPF

BUDGET GÉNÉRAL 2024	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAUX
RECETTES 2024	310 431 154 XPF	21 510 000 XPF	331 941 154 XPF
DEPENSES 2024	253 927 186 XPF	11 742 172 XPF	265 669 358 XPF
RÉSULTATS	56 503 968 XPF	9 767 828 XPF	66 271 796 XPF



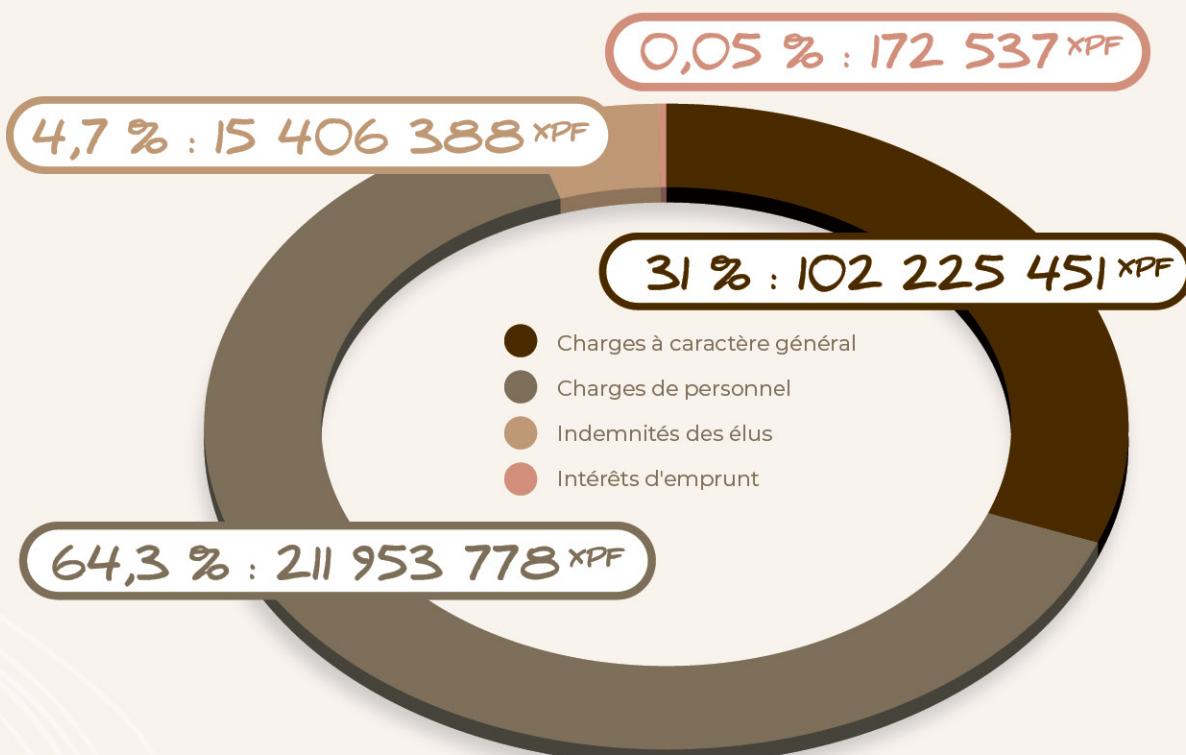
LES RECETTES FIXES (BG+BAOM)

En 2024, les recettes fixes de la CCH s'élevaient à **321 440 042 XPF**, soit 20 millions de plus qu'en 2023. Hausse imputable à l'augmentation de la redevance des ménages.



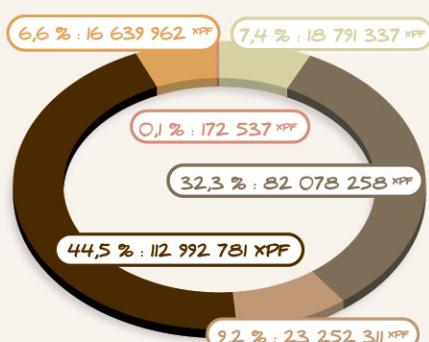
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT FIXES (BG+AOM)

En 2024, les dépenses fixes de la CCH s'élevaient à **329 758 154 XPF**, réparties comme suit (hors amortissement)



ZOOM SUR LA SECTION FONCTIONNEMENT / Budget général

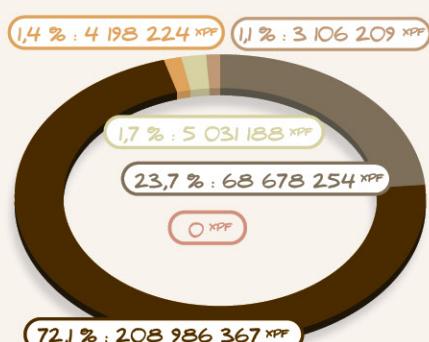
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 253 927 186 XPF



Avec près de 254 millions de francs, les dépenses de fonctionnement sont inférieures à celles de 2023 (291 millions), baisse notamment imputable à la diminution de la subvention d'équilibre.

- Subvention d'équilibre
- Charges de personnel
- Indemnités et missions des élus
- Charges à caractère général
- Amortissement des biens
- Intérêts emprunt

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 290 000 242 XPF

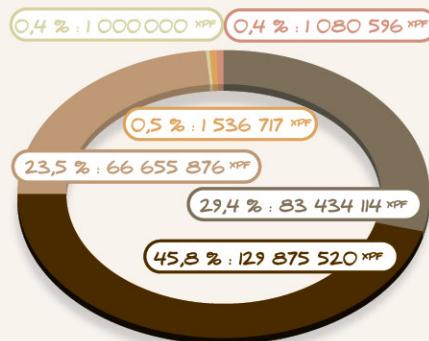


Les recettes de fonctionnement du budget général décrivent, en 2024, une légère hausse (274 millions en 2023), imputable notamment au changement d'indice intervenu en 2024.

- Remboursement fonctionnaires mis à disposition du SPIC-OM
- Dotations de l'État, contributions des communes et FPIC
- Reprises des subventions
- Remboursement sur charges de sécurité sociale
- Recettes exceptionnelles
- Excédent 2023

ZOOM SUR LA SECTION FONCTIONNEMENT / BAOM*

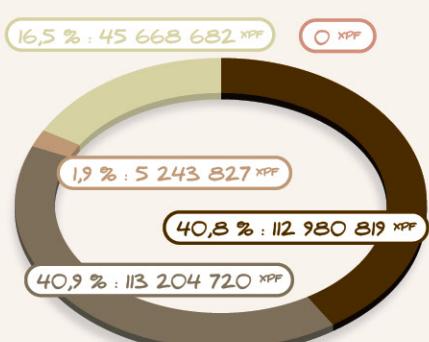
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 283 582 823 XPF



Le principal poste de dépenses correspond aux charges de personnel avec près de 130 MF sur un an, chiffre en légère augmentation (115 millions en 2023), hausse imputable à l'augmentation du SMIC horaire.

- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Dotations aux amortissements
- Dotations aux provisions
- Autres charges
- Charges exceptionnelles

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 277 098 048 XPF



Les recettes d'exploitation du BAOM décrivent une diminution d'environ 25 millions, largement imputable la baisse de la subvention d'équilibre.

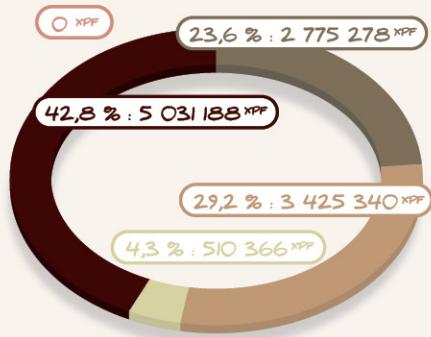
- Subvention d'équilibre
- Recettes d'exploitation déchets
- Reprises des subventions
- Autres recettes exceptionnelles
- Excédent 2023

*Budget annexe ordures ménagères



ZOOM SUR LA SECTION INVESTISSEMENT / Budget général

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 11 742 172 XPF

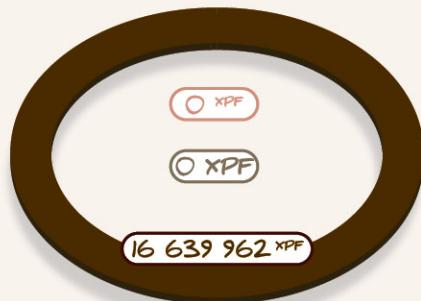


En 2024, l'augmentation des dépenses d'investissement du budget général est imputable notamment aux études relatives à la mise en place des fourrières animales.

- Emprunts et dettes
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles

- Reprises des subventions
- Travaux en cours

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 16 639 962 XPF

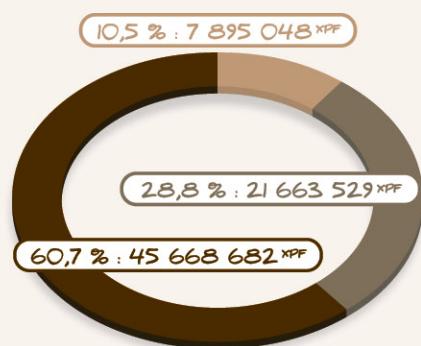


L'augmentation des recettes d'investissement est due à l'intégration de nouveaux biens à amortir en 2024.

- Dotations aux amortissements
- Résultats 2023
- Dépôts et cautionnements reçus

ZOOM SUR LA SECTION INVESTISSEMENT / BAOM

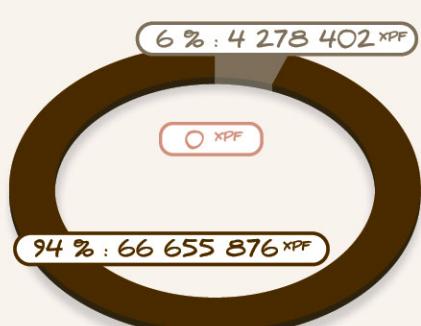
LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 75 227 259 XPF



En 2024, la hausse des dépenses d'investissement du BAOM provient principalement de l'achat de quatre compacteurs de déchets et de deux camionnettes destinées au ramassage des déchets ménagers dans les servitudes difficiles d'accès (Huahine et Taha'a).

- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Reprises des subventions

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 70 934 278 XPF



On note une légère diminution des recettes d'investissement du BAOM en 2024 (environ 77 millions de francs en 2023).

- Subventions
- Dotation aux amortissements
- Résultats 2023

Les chiffres parlent mieux que les mots

LES EFFECTIFS



agents, dont 20 agents de droit public et 20 agents de droit privé. Effectif stable par rapport à 2023.

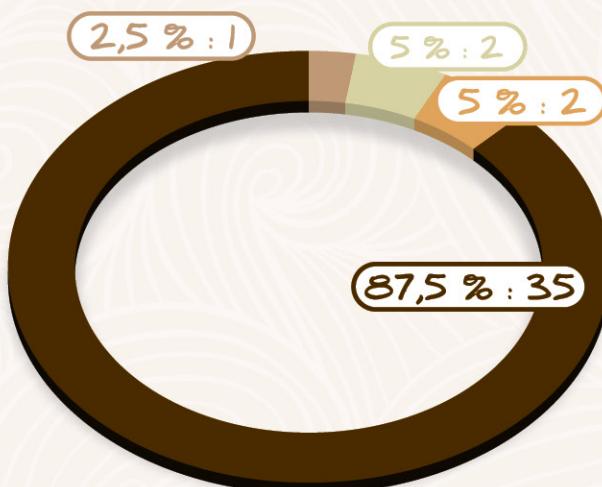


HOMMES

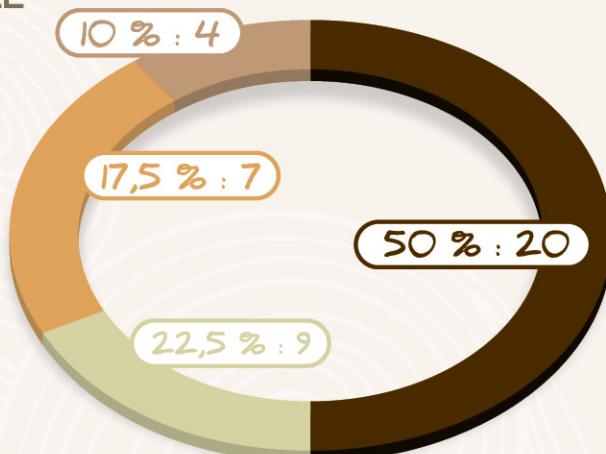


FEMMES

RÉPARTITION DES AGENTS PAR ÎLE



- Raiatea
- Huahine
- Taha'a
- Maupiti



RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIE

- Agent de catégorie A (le DGS)
- Agents de catégorie B (1 responsable des ressources et 1 chargée de projets)
- Agents de catégorie C (1 assistant de gestion et 1 secrétaire comptable)
- Agents de catégorie D et assimilés (3 secrétaires et 32 chauffeurs-éboueurs et éboueurs)



CONSEILS COMMUNAUTAIRES

10

séances du conseil communautaire,
réunissant à chaque fois les *tavana*
des 6 communes adhérentes.

47

délibérations adoptées.

15

réunions, dont 7 concernent
le projet de CET de Raiatea.

LES DOUZE MEMBRES



*Cyril
TETUANUI*

Président de la CCH
Maire de Tumara'a



*Marcelin
LISAN*

1^{er} Vice-président
Maire de Huahine
Transport inter-insulaire



*Thomas
MOUTAME*

2^o Vice-président
Maire de Taputapuatea
*Agriculture
bio et raisonnée*



*Pitoru
GIBERT*

6^e Vice-président
2^e adjoint de Huahine
*Développement
du nautisme
et tourisme nautique*



*Myrna
HIOE*

7^e Vice-présidente
Conseillère de Taha'a
*Politique tarifaire,
rôles et recouvrement
des redevances*



*Carlos
SCHMIDT*

8^e Vice-présidente
Conseiller de Taputapuatea
*Valorisation
du patrimoine historique*

LES MEMBRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Micheline TAAEAE - Léontine EBERA - Séraphin TEHEIURA - Jeannine TEIKITUOUA - Myron ROOPINIA
Tilly SMITH - Judex TAPUTUARAI - Pierrot TAMA - Noéla TIXIER - Ruta ROURA - Hapue TUMARAE
Gaston LEMAIRE - Antonio MAMA - Christian ROBSON - Nathalie MAO - Lucky TAURUA
Stéphane PAHUIRI - Mathilda VALENTIN

LES AGENTS ADMINISTRATIFS

Teva GUILLAIN, Directeur général des services
Tepairu THOMAS, chargée de projets - Heimana THUNOT, responsable des ressources
Poenau FAUCONNIER, secrétaire comptable - Raiano PEU, assistant de gestion,
Vaimahana MAMA, secrétaire affectée à Tahaa - Tevahine IOANE, secrétaire affectée à Huahine
Mamoe TEAO TEA, secrétaire affectée à Maupiti



Les visages de la ComCom

DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



*Patricia
AMARU*

3^e Vice-présidente
Mairesse de Taha'a
Stratégie finance
et budget



*Matahi
BROTHERSON*

4^e Vice-président
Maire de Uturoa
Organisation du travail
du personnel



*Woullington
RAUFAUORE*

5^e Vice-président
Maire de Maupiti
Animaux errants
ou dangereux



*Gérard
HOLMAN*

9^e Vice-président
Vice-président du SPIC-OM
Délégation des services publics
Valorisation des déchets
ménagers



*Pero
VAROA*

Membre du bureau
Conseiller de Maupiti



*Johann
ROOPINIA*

Membre du bureau
Président du SPIC-OM
1^{er} adjoint de Uturoa

LES AGENTS DE TERRAIN

RAIATEA

Hermann TAAE
Jean- Claude TUAROA
Roland TERIITAOHIA
Hiro TERIITETOOFIA
Herearii ROOPINIA
Moana VIRASSAMY
Wilson TEHEI
Claude ROIHAU
Harold LEMAIRE
Félix TERIITAOHIA
Jean-Luc TUARIHIONOA
Taniia TAROOURA
Tehaunui PEETAU
Ruea TIATIA
Éloi TETUANUI

TAHA'A

Raitini TEHEI
Teihoraii TEUIRA
Nestor TOMARU
Énoc TEROROIRIA
Gilbert OPETA
Joseph TUPAIA

HUAHINE

Daniel AMARU
Pascal TETUAIEARATAI
Jaros TAUHIRO
Vetea TEVAIARAI
Teriiorai MAI
Bruno TAINANUARII
Pita TEPA
Teva VAIHO

MAUPITI

Tuarii RAOHO
Atonia FIRUU
Teriitaria TETAUIRA MANUARII



Gardons le contact !



*Vous avez une question, une remarque, une requête...
Nous sommes à votre écoute !*



RAIATEA

M. Teva GUILLAIN : directeur général des services
Siège technique de la CCH

📍 PK 13,5 c/mer Tevaitoa BP 49 - 98735 Uturoa

📅 Du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30

📞 **40 66 48 59**

✉️ teva.guillain@cchavai.pf



Mme Poenau FAUCONNIER :
secrétaire comptable, régisseur principal

📞 **40 66 48 59**

✉️ poenau.fauconnier@cchavai.pf



TAHA'A

Mme Vaimahana MAMA :
secrétaire, sous-régisseur

📞 **40 65 64 44**

✉️ vaimahana.mama@cchavai.pf



HUAHINE

Mme Tevahine IOANE :
secrétaire, sous-régisseur

📞 **40 66 44 53**

✉️ tevahine.ioane@cchavai.pf



MAUPITI

Mme Mamoe TEAOTEA :
secrétaire, sous-régisseur

📞 **87 33 36 22**

✉️ mamoe.teaotea@cchavai.pf



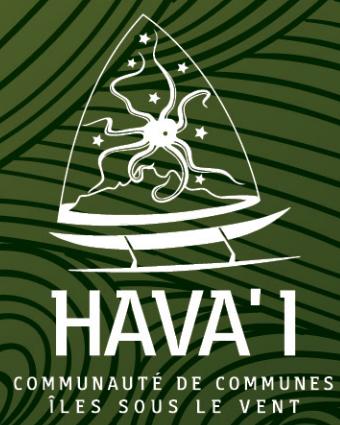
ET SUR L'ENSEMBLE DE NOS ÎLES...

Rejoignez notre communauté sur Facebook :

www.facebook.com/ComComHavai



ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER





HAVA'I

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ÎLES SOUS LE VENT